

des Princes &c. Juillet 1743.

53

Ayant plus été fort en sûreté. On épioit depuis un tems ses démarches, & c'est ce qui l'a déterminé à se retirer. On le dit à *Cigoli* près de *San Miniato*, & logeant chez le Curé du lieu, en attendant qu'il abandonne entièrement l'affaire de *Corse*, s'il ne l'a pas déjà fait.

PIEMONTE. SAVOYE.

PAR les véritables dispositions où est toujours Sa Majesté Sardaignoise de ne point se départir d'aucun de ses engagements avec les Cours de *Vienne* & de *Londres*, tout le tems que durera la présente guerre d'*Italie*, il n'y a gueres d'apparence que l'Infant Don Philippe, dont l'Armée continuë à séjourner en *Savoie*, puisse pénétrer par quel endroit que ce soit, en *Italie*, tous les passages lui étant barrés; & le Roi, pour ne laisser aucun doute sur sa ferme résolution à cet égard, a fait recevoir Garnison Autrichienne dans la Ville & Citadelle de *Novarre*, en faisant retirer la sienne, qui de cette Place est venu joindre l'un des trois Corps de son Armée, qui campent en *Piemont*. Ainsi il ne paroît presque pas possible à l'Infant de tenter le passage des Alpes, sur-tout si la France ne s'explique pas autrement en sa faveur qu'elle n'a fait jusqu'ici.

Aussi ce Prince fit-il dresser au mois de Mai un mémoire des difficultés qui se rencontrent sur les moyens de pénétrer en *Italie*, afin d'être examiné à la Cour d'*Espagne* où il a été envoyé. Le Marquis de la Mina en est vraisemblablement l'auteur. Il n'y a, selon ce mémoire, que quatre routes par lesquelles on puisse tenter le passage des montagnes pour se rendre dans

XVI.
Difficultés
sur le passage
de l'Infant Don
Philippe en
Italie.